

AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

Direction générale de l'aviation civile

Décision n° 170026 du 28 mars 2017 portant délégation de signature (service national d'ingénierie aéroportuaire)

NOR : DEVA1709817S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur du service national d'ingénierie aéroportuaire,
Vu le décret n° 97-464 du 9 mai 1997 relatif à la création et à l'organisation des services à compétence nationale ;
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10 et 73 ;
Vu l'arrêté du 27 avril 2007 modifié portant création du service national d'ingénierie aéroportuaire ;
Vu l'arrêté du 31 décembre 2008 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », notamment son article 3 ;
Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée aux agents figurant dans le tableau en annexe à l'effet d'effectuer les opérations liées à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », qui y sont mentionnées, conformément aux articles 29, 30, 31 et 32 du décret du 7 novembre 2012 susvisé.

Article 2

Le service national d'ingénierie aéroportuaire met en œuvre, pour accompagner ces délégations de signature, un dispositif adéquat permettant de garantir la qualité comptable.

Article 3

La décision du 19 janvier 2016 modifiée portant délégation de signature (service national d'ingénierie aéroportuaire) est abrogée.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

Fait le 28 mars 2017.

*Le directeur du service national
d'ingénierie aéroportuaire,*
A. LASLAZ

ANNEXE

AGENT	FONCTION
BADOCHÉ Christian	Secrétaire général
BAENA Annie	Adjointe au chef de bureau de la comptabilité centrale
CALAMBE Chantal	Chef de bureau de la comptabilité centrale
CLAVEL Martine	Gestionnaire budgétaire et comptable
COLVIL Muriel	Gestionnaire comptable
COTTE Véronique	Gestionnaire budgétaire et comptable
DEPYE Rosalie	Gestionnaire comptable
FROTEAU Françoise	Gestionnaire comptable
IKENE Nadia	Gestionnaire comptable
KHOUTMAN Étia	Adjointe au chef d'unité gestion domaniale
LE COZ Marcel	Contrôleur de gestion
LIEBER Michel	Gestionnaire comptable
POIX Bernadette	Gestionnaire comptable
QUACH Christian	Gestionnaire comptable
WADEL Françoise	Chef du bureau financier d'Aix-en-Provence
YOUSSOUF-ALI-DOUHOUR Mandeg	Gestionnaire comptable